RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agreste
La statistique, l'évaluation et la prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

ÉTUDES | OCCITANIE

JUILLET 2022 N° 22

Recensement agricole 2020

Âge des exploitants et devenir des exploitations

Plus d'une exploitation sur deux dirigée par au moins un exploitant senior

En 2020, 77 546 chefs et coexploitants sont à la tête des exploitations agricoles d'Occitanie. Ils sont moins nombreux et plus âgés qu'en 2010. Plus d'une exploitation sur deux est dirigée par au moins un exploitant de 55 ans ou plus. C'est un peu plus fréquent pour les exploitations spécialisées en grandes cultures et en cultures fruitières. Près d'un tiers des exploitations sont dirigées par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans. Dans ces dernières, 34 % des agriculteurs déclarent ne pas prévoir d'arrêt de leur activité prochainement et 22 % envisagent une reprise, le plus souvent par un membre de la famille.

Une population agricole vieillissante

En 2020, 77 546 chefs et coexploitants dirigent une exploitation agricole en Occitanie. Parmi eux, 29 % sont des femmes, une proportion quasi stable comparée à 2010. À l'image de la baisse du nombre d'exploitations, la population des exploitants agricoles diminue entre 2010 et 2020 (- 15 %) et vieillit (graphique 1). Le nombre d'exploitants diminue dans toutes les tranches d'âge sauf entre 60 et 75 ans, catégories pour lesquelles il augmente entre 2010 et 2020. Les exploitants sont âgés en moyenne de 52,8 ans en 2020 contre 51,3 ans en

Graphique 1
Des exploitants moins nombreux et plus âgés
Pyramide des âges des exploitants agricoles

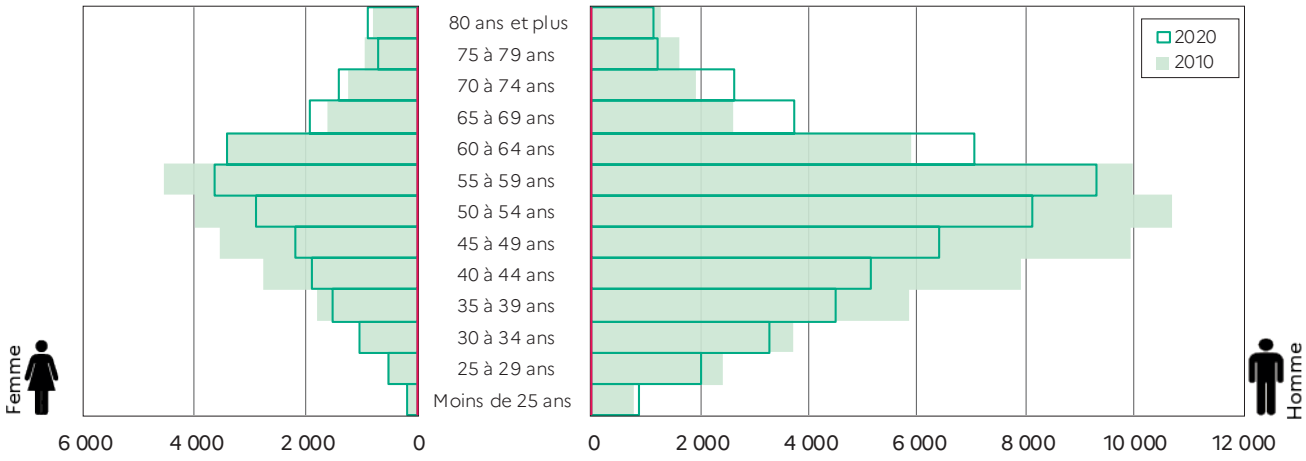

Champ : Occitanie, hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles

#RA2020 RECENSEMENT AGRICOLE

2010. Même si la part des moins de 40 ans se maintient autour de 18 %, celle des 60 ans ou plus augmente (31 % en 2020 contre 23 % en 2010). Les exploitants de 55 ans ou plus, qui sont susceptibles de partir à la retraite dans les 10 ans à venir, représentent désormais 48 % des effectifs, soit 9 points de plus qu'en 2010. Dans les départements de Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, de l'Hérault, du Tarn-et-Garonne et des Pyrénées-Orientales, plus de la moitié des exploitants ont 55 ans ou plus. À l'opposé, la proportion d'exploitants âgés de 55 ans ou plus est la plus faible dans les départements de la Lozère, du Gers et de l'Aveyron, avec respectivement 38 %, 39 % et 44 % des effectifs.

Plus d'une exploitation sur deux dirigée par au moins un exploitant senior

Plus de la moitié des exploitations recensées en 2020 en Occitanie sont dirigées par au moins un exploitant âgé de 55 ans ou plus, qui a déjà atteint ou atteindra l'âge légal de la retraite dans la décennie qui vient. Cette proportion varie selon les spécialisations (graphique 2). Elle est la plus élevée en grandes cultures et en cultures fruitières. Elle est également importante en viticulture et dans les élevages de bovins lait, viande et mixte. À l'opposé, elle est la plus faible en maraîchage-horticulture ou dans les élevages de porcs et volailles. Les exploitations dirigées par au moins un agriculteur « senior » de 55 ans ou plus sont à 76 % des micro ou des petites exploitations (cf encadré Source et définitions), soit 4 points de plus que celles dirigées uniquement par des exploitants de moins de 40 ans. Comparées à ces exploitations, elles sont moins souvent conduites en agriculture biologique (13 % contre 24 %) et moins fréquemment impliquées dans la vente en circuits courts (19 % contre 34 %).

Exploitants de plus de 60 ans : L'incertitude diminue quand la dimension économique augmente

Parmi les exploitations dirigées par des seniors, la question de leur devenir est particulièrement pressante pour celles où travaille au moins un exploitant ayant déjà dépassé 60 ans. En 2020, ces dernières représentent près d'un tiers des exploitations d'Occitanie (20 400) et cultivent au total 721 500 hectares. Plus de 57 % d'entre elles sont des micro exploitations ; 30 % sont spécialisées en grandes cultures et 28 % en viticulture. Dans ces unités, 37 % des répondants ne savent pas ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années (graphique 3). Cette incertitude est particulièrement marquée dans les micro exploitations et se réduit à mesure que la taille économique augmente.

Moins d'exploitants seniors dans les Pyrénées, en Aveyron et en Lozère

Part des exploitants de 55 ans ou plus

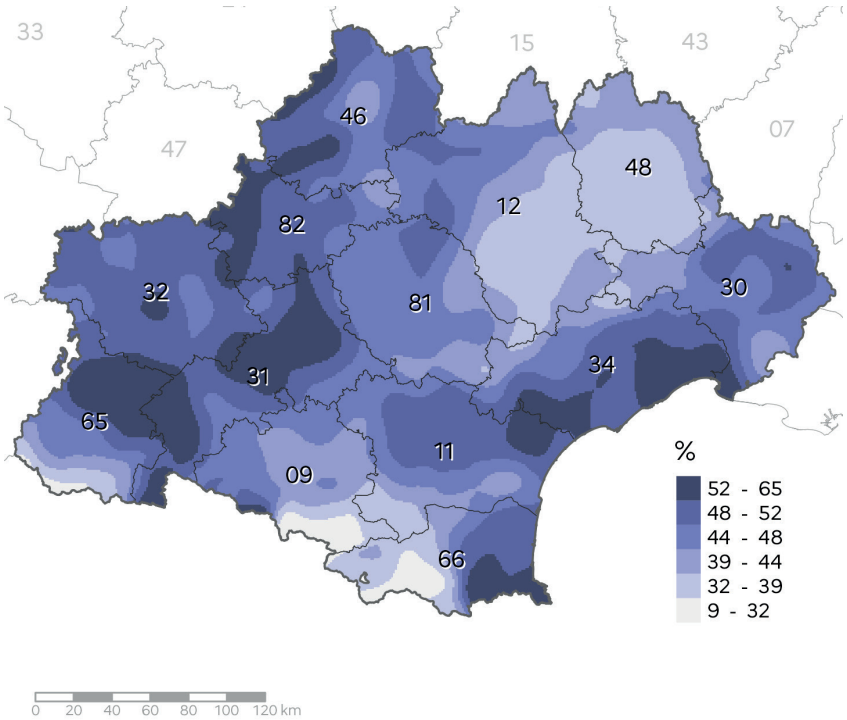

Champ : Occitanie, hors structures gérant les pacages collectifs.
Lissage à l'exploitation à 20 km.
Couches carto d'après IGN Admin Express & Natural Earth.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Graphique 2

59 % des exploitations en grandes cultures dirigées par au moins un exploitant senior

Exploitations avec au moins un exploitant de 55 ans ou plus par spécialisation

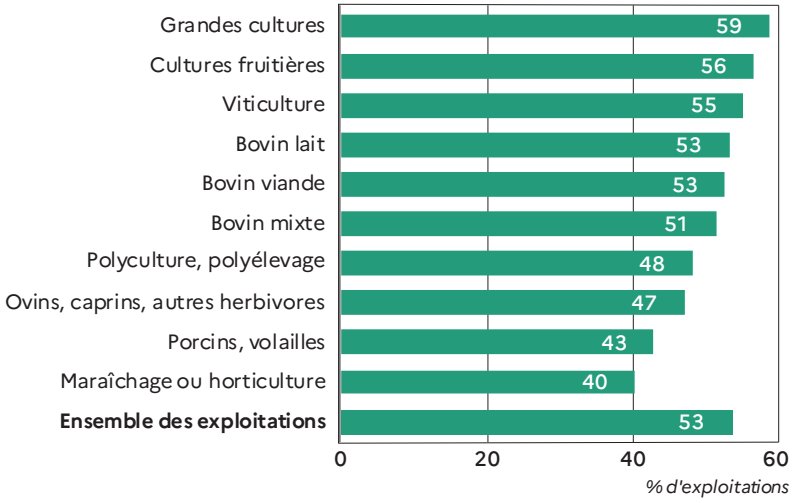

Champ : Occitanie, hors structures gérant les pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Pour 34 % des répondants, leur départ n'est pas envisagé dans l'immédiat, une tendance un peu plus fréquente chez les arboriculteurs (39 %), chez les éleveurs de bovins lait, les éleveurs d'herbivores (38 %) et les polyculteurs/polyéleveurs (37 %). La reprise de l'exploitation par un membre de la famille ou par un tiers est prévue pour 22 % des répondants. Cette part augmente avec la taille économique de l'exploitation (16 % pour les micros, 27 % pour les petites, 28 % pour les moyennes et 37 % pour les grandes). La disparition de l'exploitation pour l'agrandissement d'autres fermes ou pour un usage non agricole est envisagée dans 7 % des cas ; ce pourcentage diminue logiquement lorsque la taille de l'exploitation augmente.

Graphique 3
Beaucoup d'incertitudes dans les microexploitations
Devenir envisagé dans 3 ans selon la taille économique des exploitations*

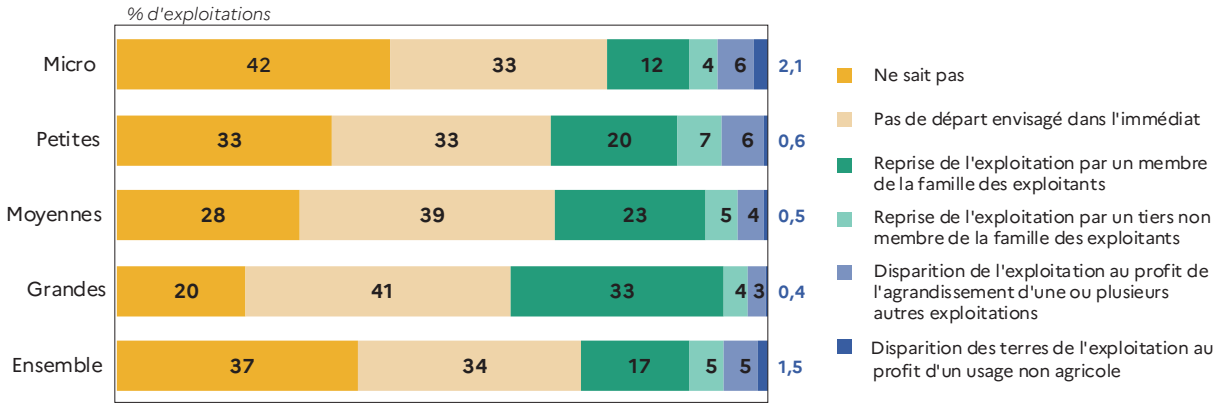

* Exploitations avec au moins un exploitant ayant plus de 60 ans
Champ : Occitanie, hors structures gérant les pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Qui sont les chefs d'exploitations installés après 2010

Les chefs dont la première installation a eu lieu après 2010 dirigent plus d'un quart des exploitations recensées en Occitanie en 2020. Sans surprise, ils sont plus jeunes avec un âge moyen de 43,5 ans. Parmi les chefs d'exploitations installés après 2010, les femmes représentent 35 % des effectifs. Moins souvent installés dans le cadre familial, ces chefs, ont un niveau de formation plus élevé : 70 % ont suivi une formation de niveau baccalauréat et 42 % une formation supérieure. Ils sont le plus souvent à la tête de micro ou de petites exploitations, cette tendance s'est accentuée sur la décennie. Les fermes où ces chefs travaillent en 2020, sont plus fréquemment conduites en agriculture biologique et plus souvent impliquées dans la vente en circuits courts. Enfin, la part des chefs récemment installés est la plus importante en cultures de légumes ou de champignons et en élevage d'herbivores autres que bovins (respectivement 44 % et 37 %). Les plus faibles proportions se situent dans les élevages de bovins à spécialisation lait et viande (respectivement 14 et 20 %).

Tableau
Portrait de la génération des chefs installés après 2010

	Exploitations* avec un chef installé après 2010	Exploitations* avec un chef installé en 2010 ou avant	Ensemble des exploitations
Part de femmes cheffes d'exploitation	35 %	22 %	25 %
Part de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial	61 %	78 %	73 %
Âge moyen du chef d'exploitation	43,5 ans	57,1 ans	53,6 ans
Part de chefs d'exploitation ayant 55 ans ou plus	23 %	59 %	49 %
Part des chefs avec un niveau de formation au moins égal au baccalauréat	70 %	46 %	52 %
Part des chefs avec un niveau de formation supérieur au baccalauréat	42 %	22 %	27 %
Part des micro et petites exploitations	78 %	69 %	72 %
Part des exploitations vendant en circuit court	33 %	21 %	24 %
Part des exploitations en agriculture biologique	24 %	14 %	17 %

* Hors exploitations dont la gestion est assurée par un prestataire
Champ : Occitanie, hors structures gérant les pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Source et définitions

Cette publication s'appuie sur les **résultats définitifs** du recensement agricole 2020.

Le terme **exploitant agricole** désigne le chef d'exploitation et l'ensemble des coexploitants qui travaillent sur l'exploitation. En France métropolitaine, 79 % des exploitations sont dirigées par un seul exploitant, 16 % sont dirigées par deux exploitants et 5 % par plus de deux exploitants.

L'âge décrit dans la présente publication est l'âge atteint en 2020, année de référence du recensement (= 2020 - année de naissance).

Les exploitants **seniors** cités dans la publication désignent ceux âgés de 55 ans ou plus.

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes **tailles économiques**. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **spécialisation** (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

L'année d'installation correspond à l'année de première installation et n'est connue que pour le chef d'exploitation. Elle peut avoir eu lieu sur une exploitation différente de celle dirigée par le chef en 2020.

Pour en savoir plus

- Consultez le site internet du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr
- « Occitanie : 2ème région agricole de France » - Agreste Études n°7 - Décembre 2021
- « Recensement agricole 2020 – Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM » Agreste Primeur n°5 – décembre 2021

STATISTIQUE PUBLIQUE

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Forêt d'Occitanie
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative, Bât. E,
Boulevard Armand Duportal
31074 Toulouse

Directeur de la publication :Gérôme Pignard
Rédacteur : Nicolas Mas
Composition : Barbara Deltour
Dépot légal : À parution
ISSN : 2609-231X
© Agreste 2022